



# Congrès Acouphènes au Ministère de la santé



France Acouphènes organise son premier Congrès sur les acouphènes le 28 novembre prochain. Un Congrès ouvert à tous publics ! Il se déroulera dans l'amphithéâtre du Ministère de la Santé, marquant ainsi une vraie reconnaissance de notre problème : les acouphènes.

Nous aurons pour ce Congrès les meilleurs spécialistes français de l'acouphène, pour couvrir les aspects les plus larges.

La matinée sera consacrée à définir les acouphènes : qu'est ce que c'est, quelles sont les causes, comment poser un diagnostic permettant d'envisager une thérapie.

L'après midi les experts nous expliqueront ce que l'on sait aujourd'hui des traitements et prises en charges possibles.

Enfin une large place sera faite pour vos questions.

À noter qu'une personnalité du Ministère de la Santé ouvrira ce Congrès, le Ministère du Travail (partie handicap) interviendra aussi en cours de journée.

L'amphithéâtre ne contenant que 280 places, les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée.

Les droits d'inscription sont de 5 € pour les adhérents et de 10 € pour les non adhérents.

Inscrivez-vous dès maintenant, en écrivant à notre secrétariat aux coordonnées ci-contre et surtout en respectant les délais. ■

## Congrès Acouphènes

### Où ?

Ministère de la Santé,  
amphithéâtre Laroque  
14 avenue Duquesne • 75007 Paris

### Quand ?

samedi 28 novembre\*  
de 9 h 30 à 17 h 30

### Inscription

5 € pour les adhérents  
10 € pour les non adhérents  
Remplir le bulletin ci-dessous  
**accompagné d'un chèque  
du montant correspondant**  
à l'ordre de *France Acouphènes*  
et l'envoyer au secrétariat  
de *France Acouphènes*

### Renseignements

01 42 05 01 46,  
le matin de 10 h à 12 h.

### Réduction SNCF

Merci de préciser  
si vous souhaitez  
un bon de réduction SNCF

\* Réservation obligatoire

**Les contraintes du Ministère de la Santé en matière de sécurité nous imposent de fournir une liste nominative des participants au moins 15 jours avant la date fixée, SEULES les personnes ayant réservé leur place dans les délais seront donc admises.**

Adresser à *France Acouphènes*, Inscription au congrès, 92, rue du Mont-Genis - 75018 Paris  
merci de bien vouloir écrire en majuscules sauf pour l'adresse mail

## Inscription au congrès Acouphènes du 28 novembre 2009 au Ministère de la Santé

Nom\* :  Prénom\*

Adresse\* :

Code postal\* :      Ville\* :

Tél. :           E.mail :  @

Adhérent\*  oui  non  sera accompagné de :  
(pour toute personne supplémentaire, merci d'indiquer obligatoirement les noms et prénoms)

Nom\*  Prénom\*  Adhérent\*  oui  non

Nombre de bon(s) de réduction SNCF

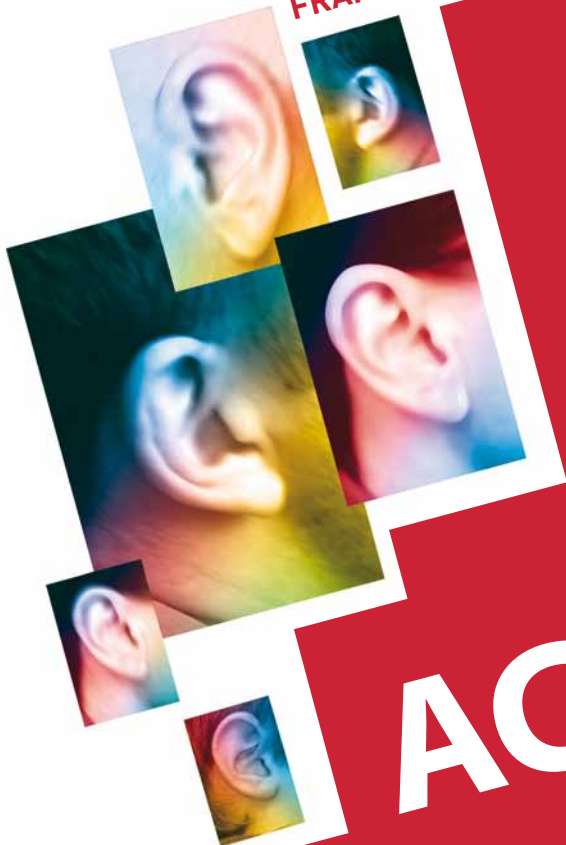
**J'ai bien noté que ce congrès nécessitait une inscription formelle pour des raisons de sécurité et m'engage à être présent (le nombre de places est limité) et satisfaire aux exigences du contrôle de sécurité. Je joins un chèque du montant correspondant au nombre de personnes inscrites et à leur qualité d'adhérent ou non à l'association.**

**Pour les utilisateurs d'appareils auditifs avec une position T, possibilité de réserver une boucle magnétique.  
Merci de bien vouloir nous l'indiquer dès votre inscription.**

France Acouphènes vous adressera une confirmation par mail ou par courrier dans les 3 semaines suivant la réception de votre inscription.

\* Champs obligatoires

ORGANISÉ PAR  
FRANCE ACOUPHÈNES :



1<sup>er</sup>

# CONGRÈS ACOUPHÈNES

28 NOVEMBRE 2009

AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Pour les personnes souffrant d'acouphènes  
et pour les professionnels de la santé

> Inscription obligatoire

Renseignements :  
la ligne de France Acouphènes

N° Indigo 0 820 222 213  
0,09 € TTC/min

[www.france-acouphenes.org](http://www.france-acouphenes.org)

